

La libéralisation de l'accès aux médicaments OTC

Impact du libre accès et de la perte du monopole officinal

Évaluation préliminaire (V5)

25 avril 2008



Smart Pharma Consulting

1, rue Houdart de Lamotte - 75015 Paris - France
Tel.: +33 6 11 96 33 78 - Fax: +33 1 45 57 46 59
E-mail: jmpeny@smart-pharma.com

Introduction

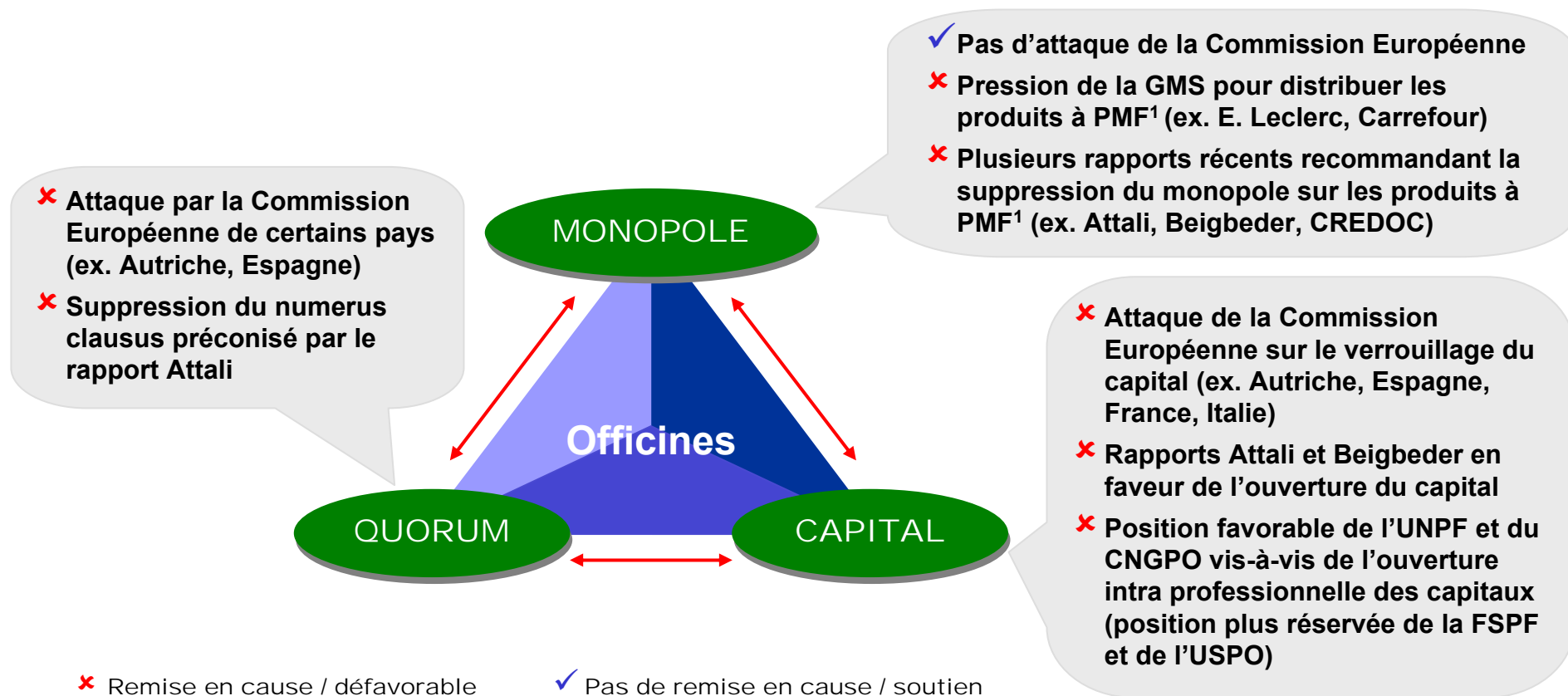
Smart Pharma Consulting a tenté d'évaluer l'impact de la libéralisation de la distribution de certains médicaments sur l'économie de l'officine

- Publication de plusieurs rapports préconisant la distribution des produits d'automédication¹ hors du circuit officinal
- Pression de certaines enseignes réclamant la possibilité de distribuer les produits d'automédication en **GMS²** ou en parapharmacie
- Position favorable du Ministère de l'Économie et des Finances vis-à-vis de la libéralisation de la distribution des produits à prescription médicale facultative (PMF), contrairement à celle du Ministère de la Santé
- Perte récente du monopole au Portugal et en Italie, faisant de l'Espagne et de la France les deux seuls grands pays d'Europe maintenant le monopole officinal sur la distribution des produits d'automédication

Le contexte

Le modèle français de distribution officinale s'appuie sur trois piliers qui ont été fortement remis en cause au cours des 12 derniers mois

Menaces sur les trois piliers de l'officine française



Le contexte

En Europe, seules la France et l'Espagne maintiennent un monopole officinal et continuent de réglementer les conditions d'installation ainsi que le capital

Les trois piliers de l'officine en Europe

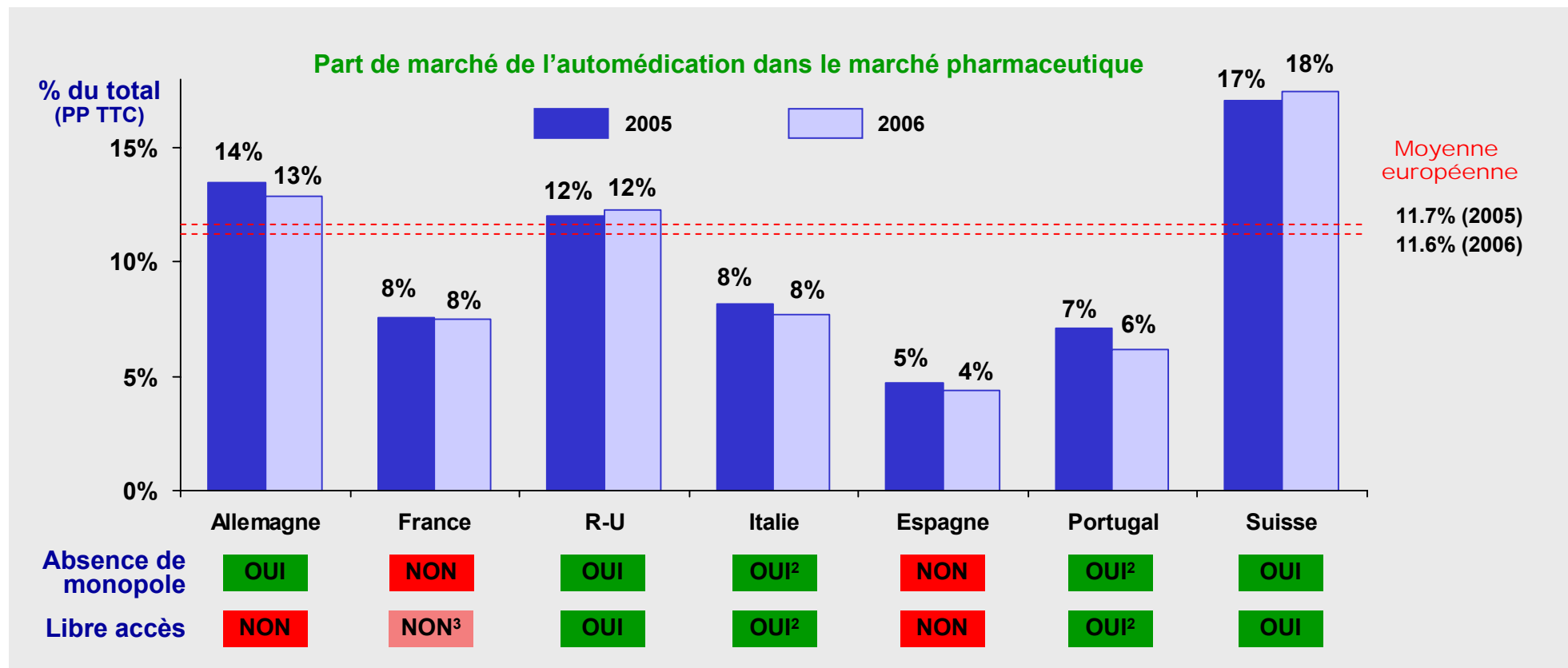
	Monopole	Installation réglementée (e.x. : Quorum)	Capital réglementé
France	+	+	+
Allemagne	×	×	+
Royaume-Uni	×	+	×
Italie	×	+	+
Espagne	+	+	+
Portugal	×	+	+
Irlande	×	×	×
Pays-Bas	×	×	×
Suisse	×	×	+

Note : Principaux pays autorisant un non pharmacien à être propriétaire : Irlande, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suisse, Belgique, pharmacies municipales en Italie

Le contexte

Le libre accès et l'absence de monopole pourraient participer à l'implantation des produits d'automédication sur le marché pharmaceutique

Marché de l'automédication : Comparaisons européennes (2005-2006)



Source : IMS Health, AESGP 2007, analyses Smart Pharma Consulting

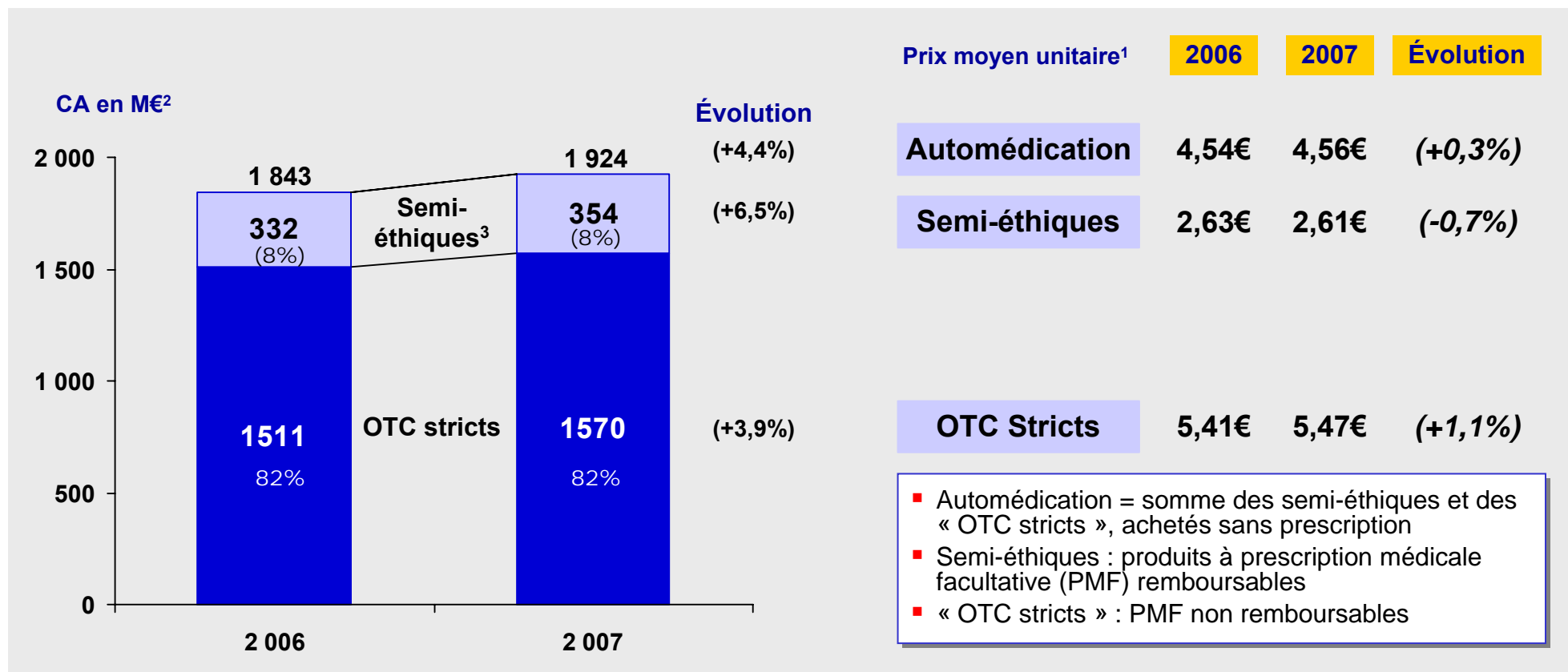
¹ Produits à prescription médicale facultative, remboursables et non remboursables achetés sans ordonnance

² Présence obligatoire d'un pharmacien – ³ En cours d'autorisation

Le contexte

Le moindre dynamisme du segment des « OTC stricts » tient en partie à la baisse des ventes unitaires des médicaments déremboursés en mars 2006¹

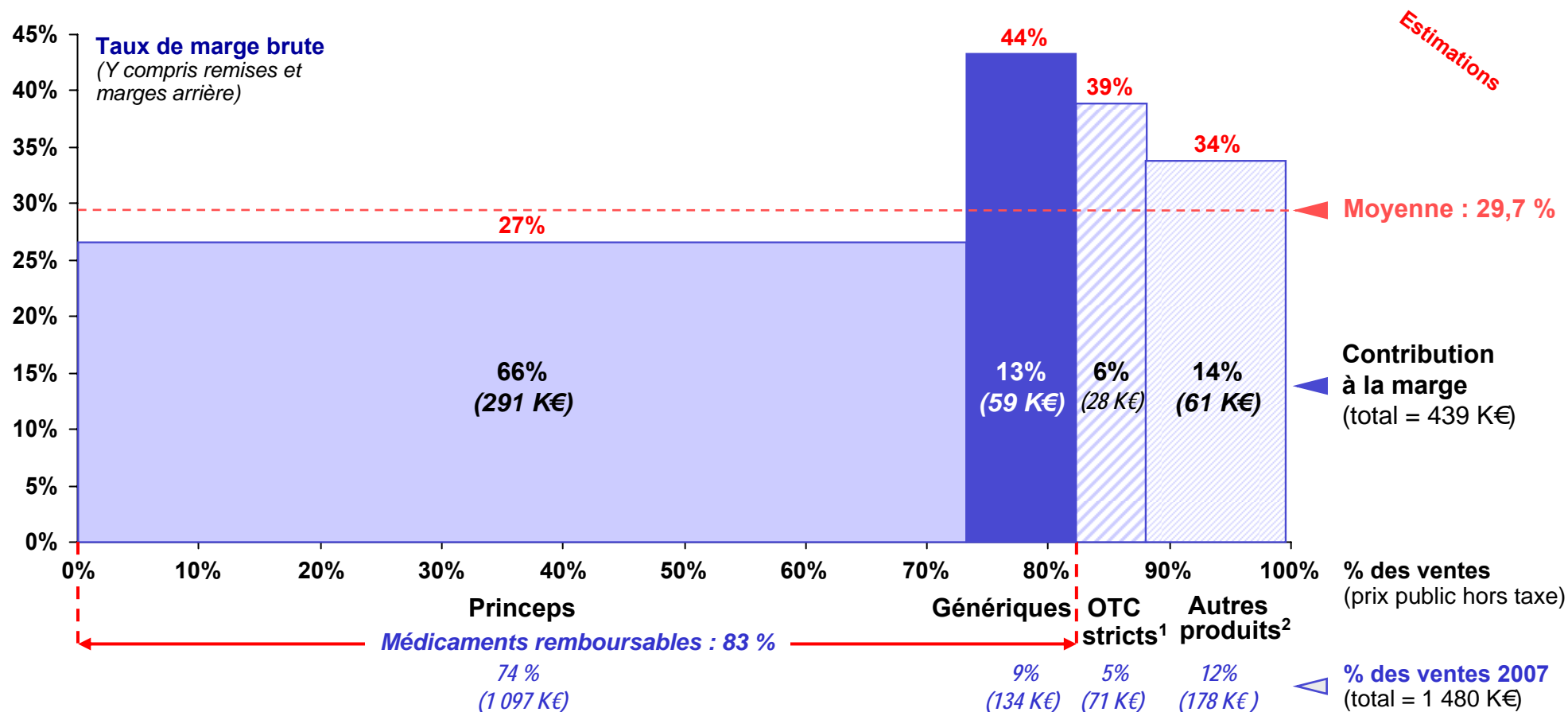
Structure et évolution du marché de l'automédication en France



Le contexte

Les médicaments « OTC stricts¹ » ont représenté en moyenne 5% du chiffre d'affaires des officines et ont contribué à 6% de leur marge brute en 2007

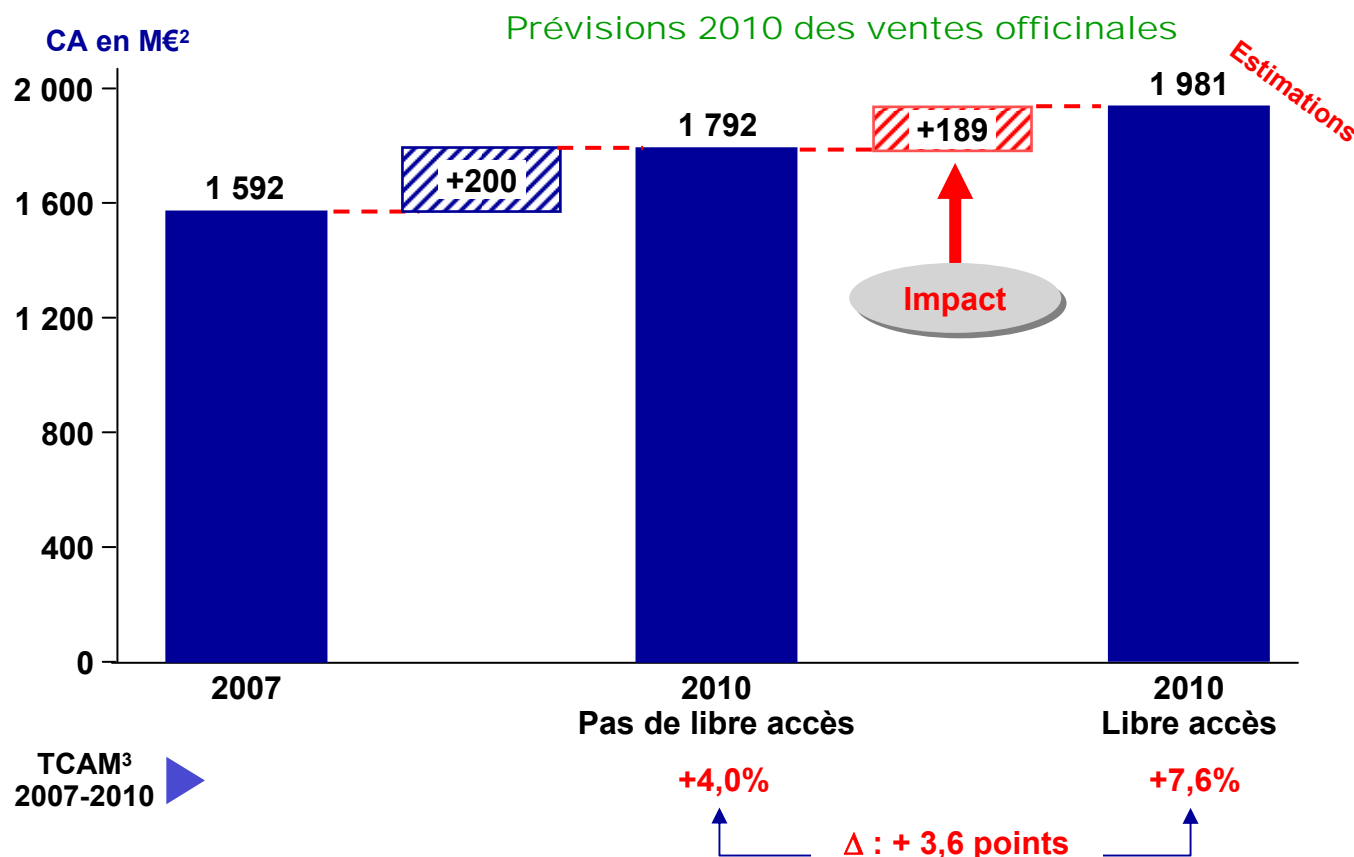
Structure économique de l'officine (2007)



Le libre accès

Le libre accès pourrait accroître de 3,6 points le taux de croissance annuel moyen des « OTC stricts¹ » d'ici 2010

Impact économique du libre accès en France sur le marché OTC strict¹



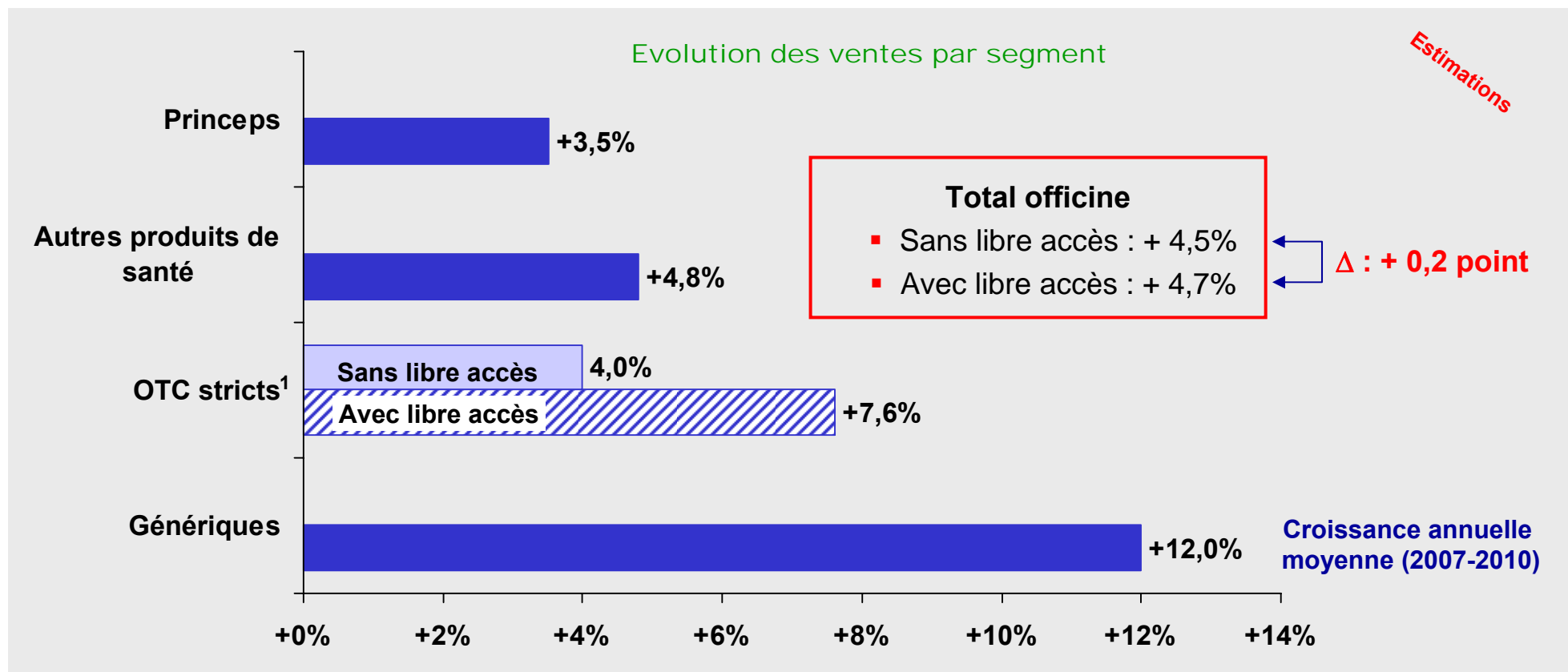
Hypothèses

- Les produits éligibles au libre accès représentent 30% en 2008, 50% en 2009 et 60% en 2010 des « OTC stricts » en valeur
- 60% en 2008, 65% en 2009 et 70% en 2010 des officines en valeur acceptent de mettre en libre accès des « OTC stricts »
- Les produits exposés pèsent ainsi : 5% en 2008 (autorisation en juillet), 11% en 2009 et 17% en 2010 des « OTC stricts » en valeur
- Baisse moyenne annuelle de -3% du prix des « OTC stricts » autorisés en libre accès
- Le comportement d'achat des consommateurs ne se modifiera que progressivement
- L'impact = +284 M€ vendus en libre accès - 95 M€ de produits qui étaient auparavant vendus derrière le comptoir (effet switch), soit un gain net de chiffre d'affaires de 189 M€

Le libre accès

Au périmètre des ventes totales officinales, le libre accès pourrait générer 0,2 point de croissance supplémentaire, en moyenne par an, entre 2007 et 2010

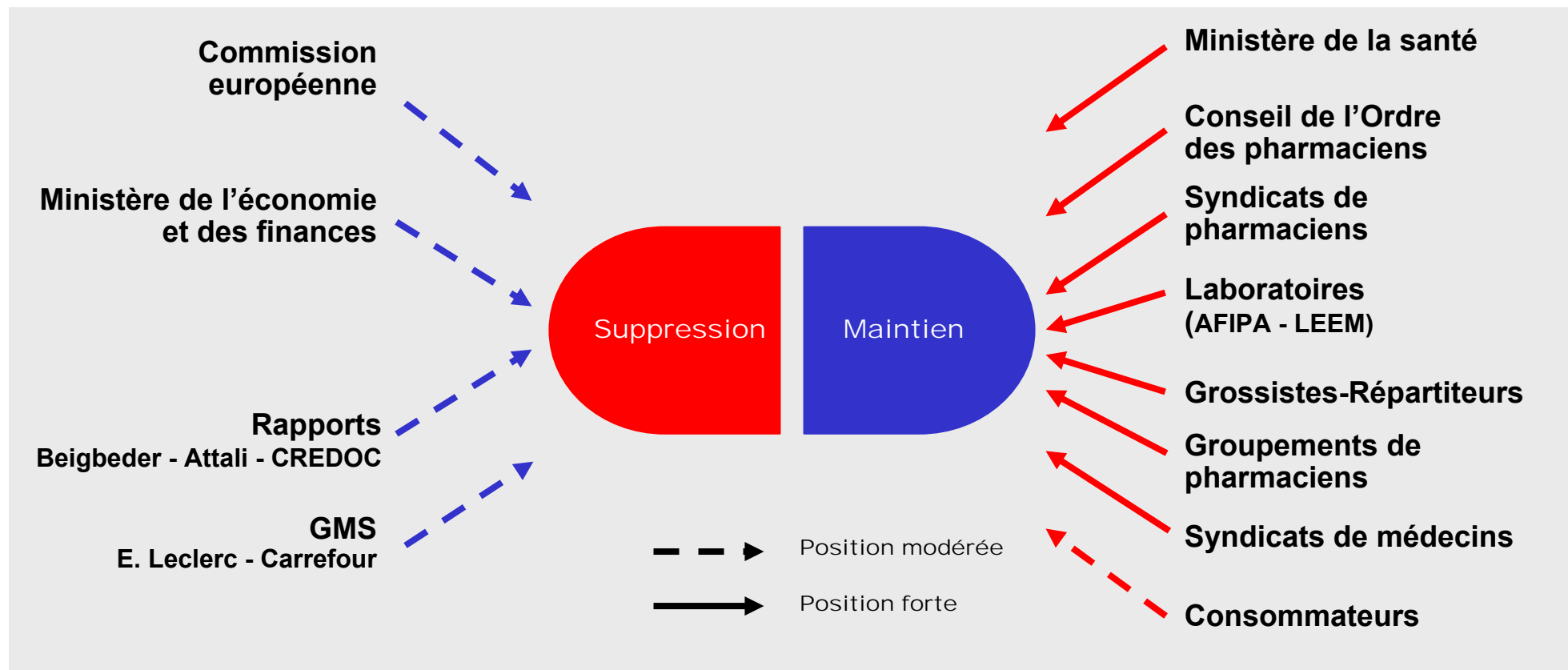
Évolution de la performance économique de l'officine (2007-2010)



Le monopole officinal

Au regard de la position actuelle des différents leaders d'opinions, la perte du monopole pharmaceutique semble modérément menacée à court terme

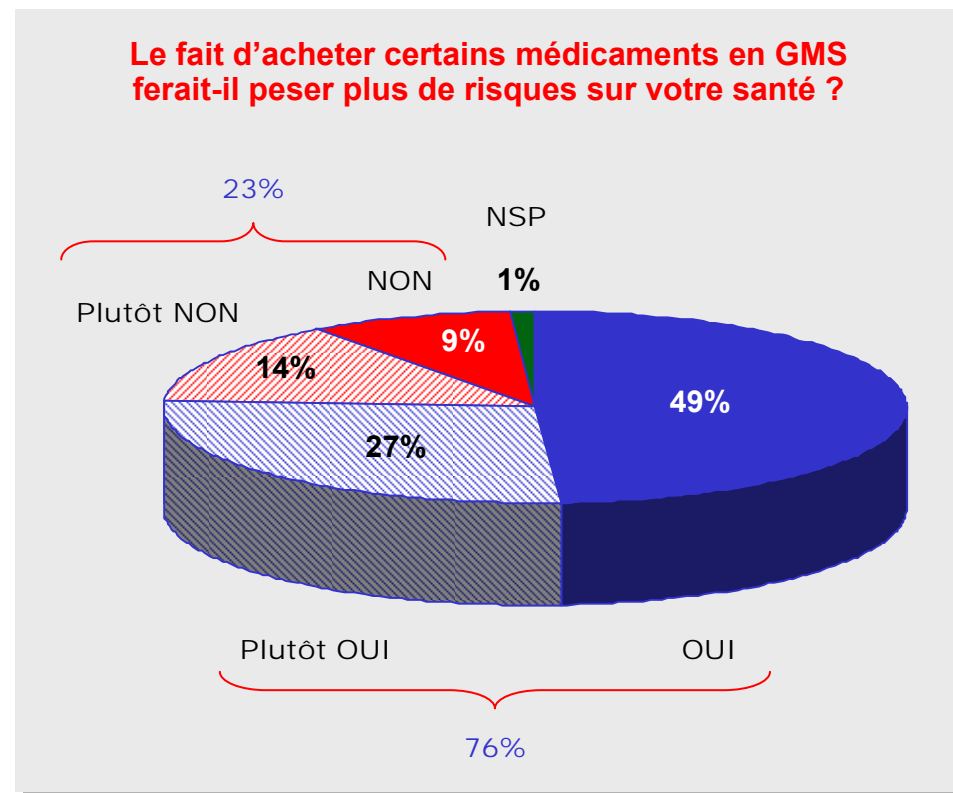
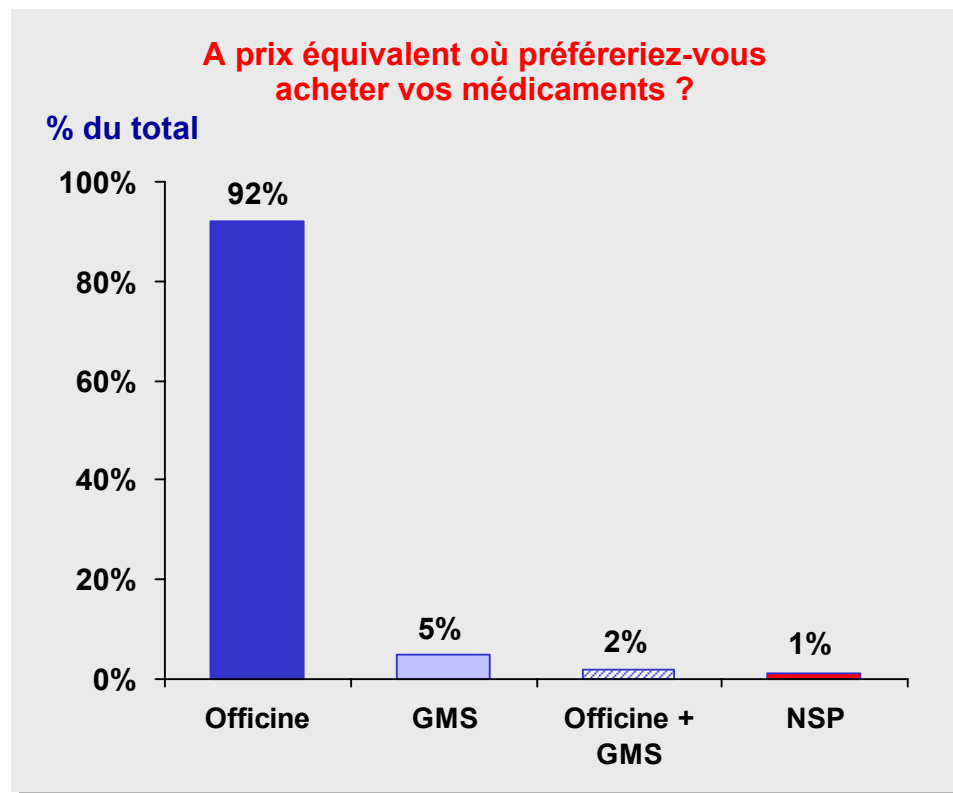
Position des acteurs à l'égard du monopole (2008)



Le monopole officinal

Plus de 9 Français sur 10 déclarent préférer acheter leurs médicaments en officine, car ils se sentent plus rassurés qu'à travers le canal de la GMS¹

Les consommateurs et le monopole (2008)

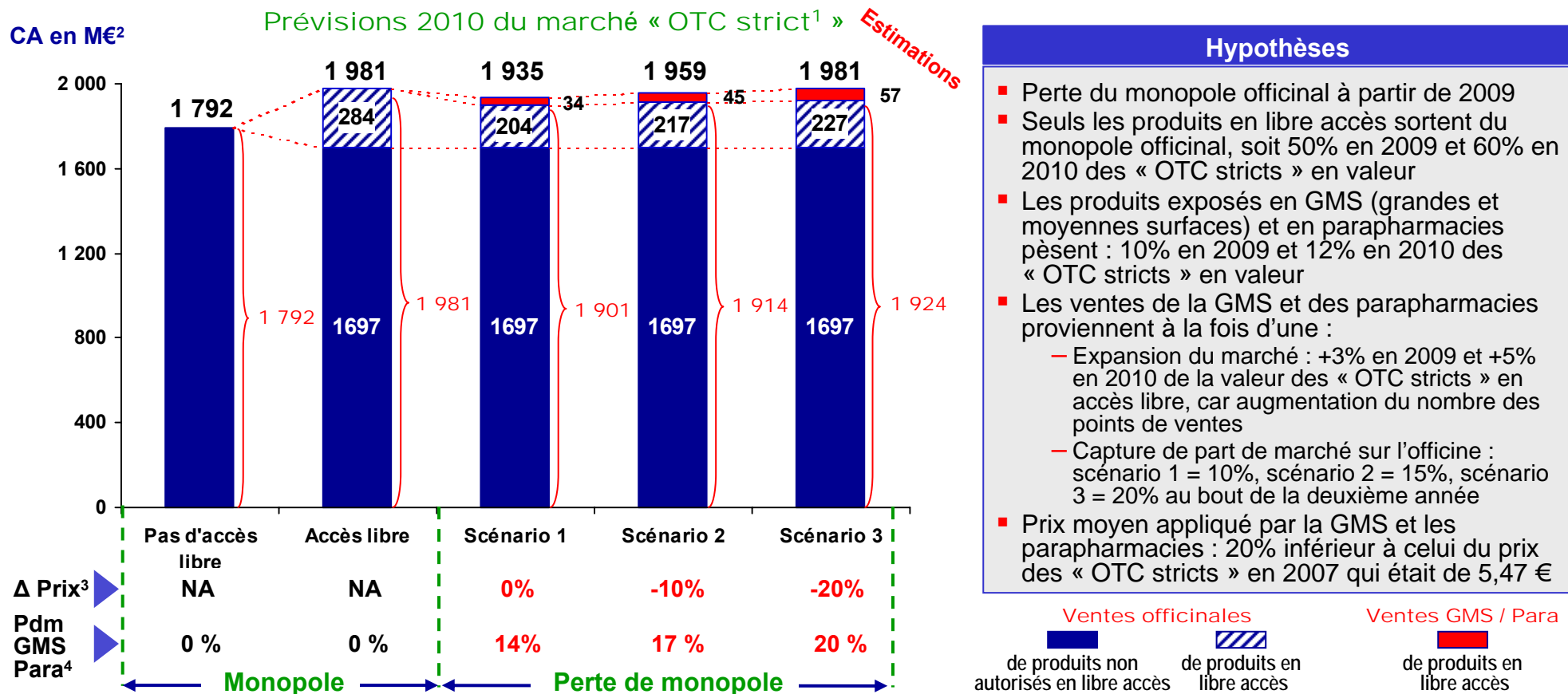


934 personnes interrogées

Le monopole officinal

La perte éventuelle du monopole sur les « OTC stricts¹ » en libre accès ne devrait pas affecter de manière significative les ventes du circuit officinal

Impact économique de la perte du monopole



Source : Analyses Smart Pharma Consulting

¹ Médicaments à prescription médicale facultative non remboursables - ² Prix public hors taxe - ³ Écart de prix moyen en PPHT entre la GMS / les parapharmacies et les officines - ⁴ Part de la GMS et des parapharmacies en valeur du marché « OTC strict » autorisé en libre accès

Le monopole officinal

La libéralisation de la distribution des médicaments ne devrait avoir que peu d'impact sur la performance économique des officines d'ici 2010

Impact de la perte de monopole sur l'économie de l'officine (2010)

Préliminaire

Valorisation moyenne par officine ¹	← Maintien du monopole →				← Suppression du monopole dès 2009 →					
	Sans libre accès		Avec libre accès		Scénario 1		Scénario 2		Scénario 3	
Δ Prix GMS / parapharmacies vs. officine					0%		-10%		-20%	
	CA ²	Marge ³	CA ²	Marge ³	CA ²	Marge ³	CA ²	Marge ³	CA ²	Marge ³
OTC en libre accès	0	0	13 K€	39 %	9 K€	19 %	9 K€	29 %	10 K€	39 %
OTC sans libre accès	80 K€	39 %	76 K€	39%	76 K€	39%	76 K€	39%	76 K€	39%
Total « OTC stricts ⁴ »	80 K€	39 %	89 K€	39 %	85 K€	37 %	85 K€	38 %	86 K€	39 %
Total officine	1 689 K€	27,1 %	1 698 K€	27,2 %	1 694 K€	26,9%	1 695 K€	26,9 %	1 695 K€	27,2 %
TCAM ⁵ du CA 2007 - 2010	+4,5 %		+4,7 %		+4,6 %		+4,6 %		+4,6 %	

Conclusions

D'après cette analyse, les conséquences économiques du libre accès et de la perte du monopole de certains « OTC stricts¹ » seront minimales pour l'officine

- Parmi les trois piliers du modèle officinal français : capital, quorum, et monopole, ce dernier a récemment fait l'objet des plus importants débats
- Il semble toutefois le moins menacé des trois piliers même si, parmi les principaux pays européens, seules la France et l'Espagne maintiennent encore un monopole sur la distribution des produits d'automédication
- Le libre accès et l'absence de monopole sur les produits « OTC stricts¹ » semblent expliquer, en partie, la moindre implantation des produits d'automédication sur le marché pharmaceutique français par rapport à la moyenne européenne
- Les « OTC stricts¹ » qui ne représentent en moyenne que 5% des ventes et 6% de la marge brute des officines en 2007, ne devraient bénéficier que modestement du libre accès qui est sur le point d'être accordé à ~200 médicaments
- Dans l'hypothèse d'une perte du monopole officinal, seuls les « OTC stricts¹ » autorisés en libre accès devraient être concernés, ce qui laisse à penser que le manque à gagner pour les pharmaciens d'officine pourrait rester marginal à court terme

